DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 août 2021

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4151-2021.
Cause tarifaire 2021-2022 d'Énergir.
***Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* – Planification d'audience.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience de septembre 2021 :

- **Nous ne prévoyons pas demander de huis clos.**
- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Témoignage de Monsieur Jean Schiettekatte sur notre rapport SÉ-AQLPA-1 Doc. 1 (C-SÉ-AQLPA-0013) et notre réponse à la DDR d'Énergir, SÉ-AQLPA-1, Doc. 2 (C-SÉ-AQLPA-0016). Durée prévue : 30 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Énergir (suite à sa planification B-0160) :**
  - 15 minutes au **panel 1**.
  - 30 minutes au **panel 2** (Coût de service et tarifs).
  - 30 minutes au **panel 3** (Plan d'approvisionnement).
  - 15 minutes au **panel 4** (Indicateur GES).
  - Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- Nous ne requérons pas qu'Énergir présente un panel sur le PGEÉ, mais traiterons en preuve de l'ajustement à celui-ci tel qu'indiqué dans notre mémoire.
- **Contre-interrogatoire des intervenants :** Au besoin, durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve, sous réserve d'ajustement après connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation :** Durée prévue de 30-40 minutes. Plaidoirie orale accompagnée d'un plan d'argumentation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.